

Remise en route d'une piscine

A l'heure où vous lisez cette Newsletter, nous sommes déjà en Avril, l'heure de la remise en route de votre piscine a sonnée, c'est une étape capitale !

Les températures remontent, la végétation repousse, les jours s'allongent, les beaux jours arrivent...

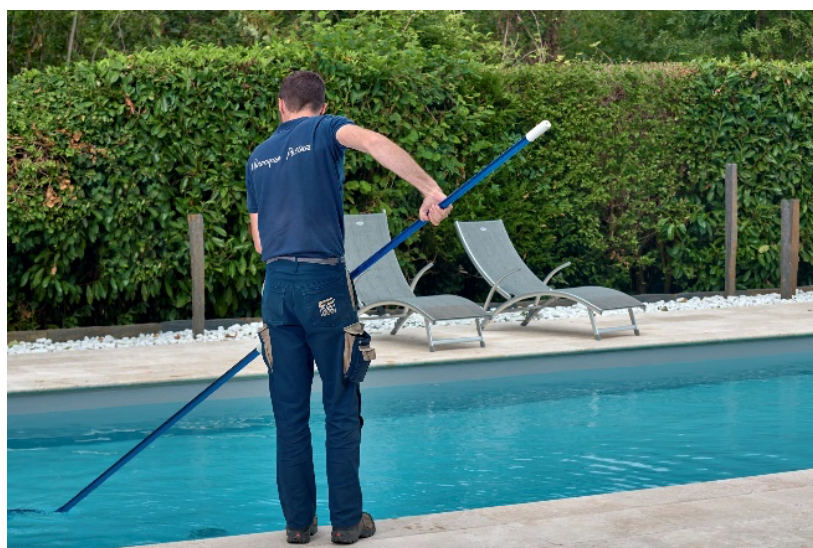
L'eau est encore fraîche pour certains, mais idéale pour commencer à la nettoyer et la remettre en route.

Quand dois-je la remettre en route ?

La remise en route se fait principalement fin Mars / Avril. Dès que l'eau se situe entre 12°C et 15°C. (plus vous tarderez la remise en route, plus cela sera difficile avec la prolifération des bactéries et donc une surcharge de produits avant même de commencer)

Mais alors quelles sont les étapes à suivre ?

Et bien vous avez deux types de remise en route, celle pour un hivernage passif et pour un hivernage actif. Mais ne vous inquiétez pas, à quelque chose prêt c'est pareil.



ADHÉRENT



HÉNOCQUE PISCINES

CONCEPTEUR / CONSTRUCTEUR DE PISCINES

• 14 Avenue de la Libération - 60260 LAMORLAYE - Tél. : 09 78 04 96 00

• 71 Avenue Valéry Giscard d'Estaing - 95290 L'ISLE-ADAM - Tél. : 06 14 13 31 11

E-mail : contact@henocquepiscines.fr

henocquepiscines.fr



EUROPISCINE

CERTIFIÉ VALEURS PARTAGÉES

Si vous avez opté pour un hivernage passif, voici les étapes à suivre :

1

Retirer : les flotteurs, la bâche d'hivernage, si vous avez une couverture automatique, nettoyez le tablier. Quand vous retirez les accessoires : les gizzmos, flotteurs ou tout autre accessoire, vérifiez que le gel ou le froid n'ont rien endommagés.

2

Nettoyer : Votre piscine : la ligne d'eau, la paroi, le fond... Pour plus de facilité, pensez à vous munir de votre robot. Enlever à l'épuisette toutes saletés, feuilles.

Mais vous devez également préparer l'extérieur autour de la piscine, caillebotis, margelles, terrasse en bois, abris... Durant ce moment, mettez en fonctionnement votre filtration au moins pendant 24 heures et faites un traitement de choc afin de s'assurer d'un bon nettoyage.

3

Installez : tous les éléments que vous avez retirés pour procéder à l'hivernage de votre piscine (les paniers des skimmers, la pompe...), pensez à jeter un coup d'œil aux recommandations / précautions de chaque accessoire avant de mettre ou rallumer.

Remplissez votre bassin jusqu'à ce que l'eau atteigne les 3/4 des skimmers mais aussi pensez à mettre de l'eau dans votre préfiltre et d'ouvrir les vannes. Regardez en même temps s'il n'y a pas eu de fuites de quoique ce soit entre temps..

4

Contrôlez : l'eau de votre piscine : le pH (Si vous avez un régulateur pH, il faut remettre en place la sonde pH), le TAC... Si besoin, optez pour un traitement choc au chlore, pensez à réajuster en sel pour l'électrolyseur au sel.

5

Filtrez : Pour une mise en route optimale, laissez tourner la filtration de l'eau de votre piscine au moins 72h et 24h/24h. Et nettoyez toutes les parties du filtre pour une utilisation optimale.

ADHÉRENT



HÉNOCQUE PISCINES

CONCEPTEUR / CONSTRUCTEUR DE PISCINES

• 14 Avenue de la Libération - 60260 LAMORLAYE - Tél. : 09 78 04 96 00

• 71 Avenue Valéry Giscard d'Estaing - 95290 L'ISLE-ADAM - Tél. : 06 14 13 31 11

E-mail : contact@henocquepiscines.fr

henocquepiscines.fr



EUROPISCINE

CERTIFIÉ VALEURS PARTAGÉES

Si vous avez opté pour un hivernage actif, voici les étapes à suivre :

1

Nettoyer : Votre piscine : le fond, la paroi, la ligne d'eau, bonde de fond... Pour plus de facilité, pensez à vous munir de votre robot. Enlever à l'épuisette toutes saletés, feuilles.

Mais vous devez également préparer l'extérieur autour de la piscine, caillebotis, margelles, terrasse en bois, abris...

2

Installez : vous pouvez replacer tous les éléments que vous aviez retirés. Pensez à jeter un coup d'œil aux recommandations / précautions de chaque accessoire avant de mettre ou rallumer.

3

Contrôlez : l'eau de votre piscine : le pH (Si vous avez un régulateur pH, il faut remettre en place la sonde pH), le TAC... Si besoin, optez pour un traitement choc au chlore. Pensez à réajuster en sel pour l'électrolyseur au sel. Reprogrammer la filtration.

4

Filtrez : Pensez à renouveler l'eau de votre piscine de 1/3. Pour une mise en route optimale, laissez tourner la filtration de l'eau de votre piscine en continu au moins 72h.

Dans chacune des situations, il est préférable d'attendre toujours 1 semaine et que votre eau soit à bonne température, avant de se baigner. De part le fait qu'il faille attendre que la piscine se remette correctement en route et d'autre part, que les produits se propagent correctement et soient efficace. Cela permet aussi d'avoir une vérification optimale avant de se baigner sur tous les points que ça soit technique, esthétique et chimique.

LE CONTRAT D'ENTRETIEN, Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

Pourquoi ne pas laisser Hénocque Piscines, se charger de l'entretien de votre bassin durant votre absence ? En effet, nos experts Hénocque Piscines, vous proposent des contrats d'entretien estival avec différentes formules, selon vos besoins.

ADHÉRENT



HÉNOCQUE PISCINES

CONCEPTEUR / CONSTRUCTEUR DE PISCINES

• 14 Avenue de la Libération - 60260 LAMORLAYE - Tél. : 09 78 04 96 00

• 71 Avenue Valéry Giscard d'Estaing - 95290 L'ISLE-ADAM - Tél. : 06 14 13 31 11

E-mail : contact@henocquepiscines.fr

henocquepiscines.fr



EUROPISCINE

CERTIFIÉ VALEURS PARTAGÉES